

SANTÉ ET INONDATIONS



Si vous avez dû quitter votre logement à cause d'une inondation, il est préférable d'y retourner pendant la journée. Il sera plus facile de voir les problèmes et les dangers.



L'eau du robinet

L'eau qui provient d'un aqueduc

Si l'eau du robinet provient du réseau municipal, elle est potable à moins d'avis contraire émis par les autorités municipales responsables du réseau d'aqueduc.

L'eau qui provient d'un puit

Faites bouillir l'eau 1 minute. Si l'eau est trouble ou a une odeur inhabituelle : ne la consommez pas. Buvez de l'eau en bouteille.



La nourriture

Les aliments non réfrigérés peuvent être consommés s'ils n'ont pas été en contact avec l'eau d'inondation. Ne consommez pas les médicaments qui sont entrés en contact avec l'eau d'inondation. En cas de doute (signes de détérioration ou apparence suspecte), ne prenez pas de risque : mieux vaut jeter.

Précautions à prendre

Si la panne d'électricité dure plus de 6 heures, triez les aliments pour éviter les intoxications alimentaires. Parmi les suivants, conservez seulement ceux qui semblent intacts:

- Fruits et légumes frais entiers
- Jus de fruits pasteurisés
- Fromages à pâte ferme
- Beurre & margarine
- Confitures, tartinades & beurre d'arachide
- Condiments, sauces et vinaigrettes

Recongelez seulement ce qui a du givre sur la surface.

Les aliments crus décongelés qui ont été conservés à 4°C ou moins peuvent être cuits et consommés immédiatement ou recongelés après cuisson.



L'eau d'inondation

Les effets sur la santé les plus fréquents causés par l'eau d'inondation sont des irritations ou infections au niveau de la peau et des gastroentérites. Évitez tout contact de l'eau ou d'objets souillés avec la bouche ou les plaies ouvertes.

Précautions à prendre

- Portez des gants de caoutchouc pour manipuler les objets souillés.
- Portez des bottes en tout temps : évitez tout contact avec l'eau ou les objets mouillés.
- Portez un masque protecteur (type N95) pour nettoyer. Les surfaces mouillées ou sèches peuvent être contaminées.
- Lavez-vous les mains souvent pour éviter la contamination par l'eau d'inondation.
- Ne mangez pas dans des lieux inondés.

Source :

Direction régionale de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.



L'électricité

Si vous pensez que votre habitation peut être inondée ou si vous remarquez que de l'eau commence à s'infiltrer, coupez l'électricité.

Précautions à prendre

- En présence d'eau, n'utilisez pas d'appareils électriques en vous risquez l'électrocution.
- Avant de rétablir le courant, d'utiliser le chauffage ou des appareils électriques qui ont été en contact avec l'eau, faites appel à un maître électricien.



Équipement à essence ou au propane

Les équipements comme les génératrices, les pompes, les séchoirs ou les laveuses à pression qui fonctionnent à l'essence ou au propane rejettent du monoxyde de carbone. Ce gaz ne sent rien et peut causer des intoxications graves, ou même la mort.

Précautions à prendre

- N'utilisez pas des équipements à essence ou au propane à l'intérieur même si la porte est ouverte.
- N'utilisez pas d'appareils de chauffage d'appoint, de cuisson, de camping ou de barbecue à l'intérieur. Ils produisent du monoxyde de carbone.
- Installez des avertisseurs de monoxyde de carbone à pile. Si l'avertisseur sonne, ou si vous avez des maux de tête, des étourdissements, ressentez de la fatigue ou avez des nausées, quittez les lieux et composez le 911.



Les moisissures

Les moisissures peuvent causer ou aggraver certains problèmes de santé.

- Asthme
- Rhume
- Sinusite
- Bronchite
- Rhinite allergique
- Irritations des yeux, du nez ou de la gorge

Précautions à prendre

- Retirez le plus vite possible l'eau encore présente.
- Jetez les matériaux poreux qui ont été en contact avec l'eau.
- Faites sécher le bâtiment.
- Faites appel à des firmes spécialisées en nettoyage après sinistre enregistrées à la régie du bâtiment du Québec (RBQ).

AIDE ET RESSOURCES

Conseils et prévention : santemontreal.qc.ca/inondations

Info-Santé et Info-Social : 811 (problème de santé physique, anxiété, stress, etc.)

Services Québec : 1 877 644-4545 | quebec.ca (services offerts aux citoyens et entreprises touchés par les inondations)

Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060 (empoisonnement ou intoxication)

Ministère de la Sécurité publique – Aide financière : securitepublique.gouv.qc.ca | 1 888 643-2433 (services offerts aux citoyens touchés par les inondations)

Ville de Montréal : 311 | ville.montreal.qc.ca (consignes de gestion des débris)